

Légende

Carte des titres miniers

	Statut: A-Acté, B-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Déclassement, R-Révoqué P-Eu écarté de renouvellement, U-Refusé
	Statut: A-Acté, B-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité N-Refus de renouveler, Z-Déclassement, R-Révoqué, U-Refusé
	Statut: A-Acté, B-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité N-Refus de renouveler, Z-Déclassement, R-Révoqué, U-Refusé

Statut du site d'extraction
 O Ouvert sous conditions O Ouvert F Fermé N Non autorisé T En traitement

Substance extraite

(1) Sable	(2) Gravier	(3) Dolomite	(4) Autre
(5) Sable de silice	(6) Inconnu	(7) Ferreux concassé	(8) Calcite
(9) Calcite	(10) Ferreux	(11) Ferreux miniers	(12) Ferreux
(13) Ferreux	(14) Ferreux	(15) Ferreux	(16) Ferreux
(17) Ferreux	(18) Ferreux	(19) Ferreux	(20) Ferreux

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

- Territoire réservé à l'état ou soustrait au zonage, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
- Périère urbaine
- Territoire soustrait au zonage et à la désignation sur carte par arrêté ministériel de protection et d'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel (selon permis)
- Territoire où le droit de planifier et de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure

- Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
- Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

- Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

- Terrains de catégorie II
- Terrains de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni

- Entente Pilagane

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

- Nissanan de Bétiame, Essipik, Mashuetash, Nutsukuan

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière provinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

Déclaration

Déclaration moyenne approximative au centre de la carte en 1998
 est de 13°02' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 0,5'
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 18

48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée UTM. Zone 18

Echelle 1:50 000

0 1000 2000 3000
mètres

